

Adresse du tribunal du district de Menton qui remercie la Convention pour sa vigilance et ses vertus républicaines grâce auxquelles elle a étouffé le plus noir des complots, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du tribunal du district de Menton qui remercie la Convention pour sa vigilance et ses vertus républicaines grâce auxquelles elle a étouffé le plus noir des complots, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 266-267;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28137_t1_0266_0000_15

Fichier pdf généré le 30/03/2022

L

[*Les adm. et l'agent nat. du distr. d'Apt, à la Conv.; 14 germ. II*] (1).

« Citoyens représentants,

C'est avec une vive indignation que nous avons appris le complot infernal tramé par Pitt et ses agents dans l'idée de vous anéantir avec la liberté. Recevez, dignes montagnards, nos remerciements d'avoir encore sauvé la patrie, vos travaux et ceux des Comités de salut public et de sûreté générale seront immortels à la reconnaissance publique; qu'ils tremblent, les conspirateurs en tout genre. Leurs têtes tomberont et la liberté que vous assurez à la France et à l'univers entier triomphera pourvu que vous restiez à votre poste; c'est là le vœu des habitants de notre district et de la République entière, ainsi ne descendez de la Montagne d'où vous lancez la foudre, que lorsque nous n'aurons plus un seul ennemi à combattre, S. et F. »

BOFFE, RICHIER, MONVENNER, REJEAN,
ROMART.

LI

[*La mun. de Vallon, à la Conv.; 21 germ. II*] (2).

« Montagne tyrannicide,

Grâces soient rendues à ton génie surveillant; tu as fait tomber la tête des conspirateurs, patriotes hypocrites qui voulaient assassiner la liberté.

Tu as bien mérité de l'humanité par le décret mémorable qui rend la liberté aux hommes de couleur; tu as bien mérité du peuple en le délivrant de ses bourreaux.

Tu mérites bien des générations futures, qui te devront la liberté.

Continue de tuer les factions.

Reste à ton poste jusqu'à la mort des brigands couronnés qui veulent nous donner des fers.

Le peuple est avec toi, il te secondera; il s'éclaire. La liberté est enracinée dans notre commune, du 30 ventôse. Nos prêtres ont abandonné leur vil métier.

Adieu, révélations mensongères, si utiles aux tyrans de toutes couleurs. Adieu, magie des prêtres, mystères, miracles.

Nous envoyons à notre district notre argenterie montant à 16 marcs 2 onces 1/2, et notre cuivrierie. Le Français ne veut plus de charlatan entre lui et la divinité.

Les membres de la municipalité, comité de surveillance, et société populaire de Vallon, département de la Sarthe. »

THÉBAULT, JOUIS, GILLE, PARIS,
RAGONNEAU, LEGRAS.

(1) C 302, pl. 1093, p. 26.

(2) C 302, pl. 1093, p. 27. La Chapelle-aux-Choux (Sarthe).

LII

[*Le distr. de Cluses, à la Conv.; 14 germ. II*] (1).

« Citoyens représentants,

A peine à l'aurore de notre liberté, nous allions la perdre pour jamais; l'or de Pitt, la téméraire et seule ambition préparaient notre esclavage et creusaient notre tombeau. Grâce vous soient rendues, Citoyens, votre sagesse a tout déjoué, votre justice a puni les coupables; l'hypocrisie est démasquée; la vertu respire; la République est sauvée, les espérances des tyrans sont détruites. Si le petit Roi, qui se cache derrière nos montagnes, ose encore en aborder la cime, il ne verra que les décombres des habitations, qui recélaient ses principaux agents, les ruines des signaux de la superstition, premier appui de tous les oppresseurs; au lieu de la voix des traîtres qui provoquaient son audace, il entendra les accents d'un peuple, qui pénétré des bienfaits du nouvel ordre des choses, jure guerre éternelle aux rois, guerre éternelle aux nobles, guerre éternelle aux prêtres, trinité funeste, qui l'opprima si longtemps. Il verra que dans un sol desséché par l'excès d'un gouvernement corrompu, et corrompu, le zèle républicain a produit un empressement généreux à partager avec nos frères d'armes ce qui nous restait dans notre misère: plus de 4,000 chemises, plusieurs paires de bas, de culottes, rassemblés pour leur usage, divers autres dons en assignats et en numéraire, une notable quantité de beurre et fromages destinée à nos frères de Paris, et qui leur parviendra bientôt; les cloches, l'or, l'argent, les linges et les ornements des églises rassemblés pour les besoins de la patrie; les fers et métaux inutilement épars sont sacrifiés au luxe, amassés pour être dirigés contre nos ennemis, tout lui prouvera que ses anciens esclaves sont libres, nous jurons de mourir pour défendre cette liberté, pour exterminer les despotes coalisés contre elle, pour maintenir le niveau de l'égalité, surtout ce qui oserait s'élever au-dessus de la volonté du peuple, de rester tous unis et serrés autour des représentants du peuple, soutiens inébranlables de la République, que nous félicitons de leur succès, et invitons de rester à leur poste. S. et F. »

MÉNAUD, REYDET, BOUVARD, GAVARD, MILLION,
BALLALOUET, THÉVENOL, DUSAUGEY, MAURICE,
LORSAT, DUMONT, MUSSARD-ST-AMOREL.

LIII

[*Le trib. du distr. de Menton, à la Conv.; 17 germ. II*] (2).

« Citoyens représentants d'un peuple libre, Jusqu'à quand les despotes et leurs vils satel-

(1) C 302, pl. 1093, p. 28. Alors départ. du Léman.

(2) C 302, pl. 1093, p. 29.

lites conspireront contre notre liberté ! Jusqu'à quand des faux patriotes s'uniront à ces êtres méprisables pour tenter de saper les fondements d'une révolution à jamais mémorable !

Eh ! ne voient-ils pas que tous leurs efforts seront superflus ! et que des hommes purs et vertueux anéantiront toujours des esclaves corrompus !

Grâce à votre sage vigilance, à vos vertus républicaines, la trame la plus incidieuse, le plus noir des complots a été étouffé dans sa naissance.

Restez donc à votre poste, vertueux Montagnards. N'abandonnez point le gouvernail jusqu'à ce que vous ayez conduit au port la plus belle des révolutions : anéantissez les tyrans, et les faux patriotes. Déjà, ils expirent. Portez-leur donc le dernier coup, et vous aurez la gloire entière d'avoir fondé la plus belle et la plus puissante République.

Tels sont les sentiments que vous exprime le tribunal du district de Menton, séant au fort d'Hercule, département des Alpes-Maritimes. S. et F. »

LAFORÉ, REY, ALBIN, CLAVESANA,
VOLIVER.

LIV

[Le distr. de Mâcon, à la Conv.; 25 germ. II] (1).

« C'est à votre dévouement pour la patrie que la nation française doit encore son salut.

C'est par votre vigilance continuelle que l'affreuse conjuration qui devait la remettre sous la domination d'un tyran a échoué.

Citoyens représentants, restez à vos postes, continuez vos honorables travaux, poursuivez, faites punir les traîtres. De notre côté, nous seconderons vos efforts par le plus grand zèle; déjà pour réduire nos ennemis, les ateliers du salpêtre sont en pleine activité, la patrie peut compter sur 3,000 pesant environ par décade, dans notre district. »

MICHEL, REIGNIER, FOILLARD, BUY,
PROST, ROBERJAC.

LV

[Le c. révol. de Mussidan, à la Conv.; 23 germ. II] (2).

« Citoyens représentants,

L'esprit de ce district est assez généralement à la hauteur des circonstances, et tandis que notre comité s'occupe avec un zèle assidu à faire observer les lois, il rend hommage à votre fermeté, et applaudit avec enthousiasme aux principes qui dirigent votre marche su-

blime. Conservez cet œil perçant qui pénètre les secrets des cœurs des ennemis de notre liberté chérie; qu'ils périssent tous ces monstres, comme le fourbe Danton, et les intrigants Brissot, Chabot et Fabre.

Restez à votre poste, Représentants; continuez à remplir les vœux de vos commettants, et recevez cordialement le salut fraternel de vos concitoyens composant le comité révolutionnaire de Mussidan. »

LAPEYRIÈRE, LAFEUILLE, AULANIER, SIMON, MAZARAN, MÉTIVIER, LAMARQUE, MIANOT, MAGAZ-
CLEAUX, SEPTIÈME BERNARD, LOYEL [et 1 signature illisible].

LVI

[L'agent nat. du distr. de Bellac, au présid. de la Conv.; 23 germ. II] (1).

« Citoyen président,

Je t'adresse une expédition du procès-verbal de la séance de la société populaire de St-Bonnet de ce district, qu'elle m'a envoyé pour transmettre à la Convention; c'est une jouissance bien vive pour moi d'être l'organe d'une société populaire qui manifeste à la Convention des sentiments dont je suis animé; je sens, comme les membres, combien il importe aux amis de la liberté que vous guidez, le vaisseau de la révolution jusqu'à ce qu'il soit arrivé tranquillement au port. S. et F. »

MASSARD.

[Extrait des registres de la Sté popul. de St-Bonnet.]

« Aujourd'hui 20 germinal, l'an second de la République française une et indivisible, les membres de la société populaire assemblés au lieu ordinaire de leurs séances, le président a donné lecture de la lettre de l'agent national du district qui a adressé à la société un rapport sur les factions de l'étranger et sur la conjuration ourdie par elles dans la République française, pour détruire le gouvernement républicain par la corruption et affamer Paris, fait à la Convention le 23 ventôse l'an second de la République française, par St-Just au nom du Comité de salut public dont il a aussi donné lecture; que tous les membres de la société ainsi que les auditeurs ont entendu avec enthousiasme, reconnaissance et admiration pour les mesures sages et vigoureuses que la Convention a prises pour déjouer les complots et punir les conspirateurs; ils ont aussi témoigné leurs vœux de voir la Convention rester à son poste jusqu'à ce que la liberté soit consolidée et la République délivrée de tous ses ennemis. La société a ensuite arrêté que copie des présentes serait envoyée à l'agent national du district pour transmettre son vœu à la Convention. Vive la République, vive la

(1) C 302, pl. 1093, p. 30.

(2) C 302, pl. 1093, p. 31. Départ. de la Dordogne. Double orthographe Mucidan, Mussidan.

(1) C 302, pl. 1093, p. 32, 33. Haute-Vienne.